

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1087 chargeant M. Franzini (Charles), chef du poste administratif d'Obock, des fonctions de gérant de l'agence postale d'Obock, créé par l'arrêté n° 1086 du 22 octobre 1952.

n° 1087

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 octobre 1952

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1952

Date du numéro
1 novembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Franzini (Charles), chef du poste administratif d'Obock, est chargé des fonctions de gérant de l'agence postale d'Obock, créée par l'arrêté n° 1086 du 22 octobre 1952. M. Franzini prêtera le serment prévu par le décret du 5 août 1939 susvisé. La présente décision aura effet pour compter du 1^{er} novembre 1952.